



MASSE MEDITERRANEE
COMMISSION DE CLASSEMENT POUR
L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS
Réunion du 07 avril 2017 - compte-rendu

Méditerranée

Examen des demandes de logement

Étaient présents outre l'administration : CGT, USD-FO, CFDT, UNSA et Solidaires.

Cité de la Joliette :

4 demandes de logement dont 1 tiers (Police en activité) et un retraité douane.

3 T2 attribués, dont 2 T2 attribués sous réserve de présentation de documents de la part des services sociaux,

- 1 T4 attribué.

Cité de Port Saint Louis

1 demande d'un agent actif

1 T4 attribué

Cité de Toulon

2 demandes de logement par un agent des douanes en activité

1 T3 attribué sous réserve de présentation des états des besoins en personnel au sein de la résidence de Toulon. Priorité sera donnée aux nouveaux agents affectés à la résidence de Toulon en sortie de stage si tel était le cas.

1 T3 attribué sous réserve de consultation du contrat de travail lié à la fonction de l'agent.

Examen des demandes de maintien dans les lieux de tiers
(convention d'occupation précaire renouvelable tous les ans)

Cité de la Joliette :

5 demandes de renouvellement dont des retraités et des actifs :

Toutes les demandes ont reçu un avis favorable à l'unanimité.

Cité de la Seyne sur Mer

1 demande de renouvellement par un actif

Demande acceptée à l'unanimité.

Appartements disponibles à l'issue de cette commission de classement :

CITES	T1	T2	T3	T4	T5
NICE	0	0	0	0	0
PORT ST LOUIS	0	0	0	0	1
SAINTE MAXIME	0	0	0	0	0
SAINT VICTORET	0	0	0	0	0
TOULON	0	0	1	1	0
AVIGNON	0	0	0	0	0
FREJUS	0	0	3	0	0
BREIL SUR ROYA	0	0	0	0	0
PORT DE BOUC	0	0	1	5	1
MENTON	0	0	0	2	1
LA SEYNE	0	0	1	2	1
GOLF JUAN	0	0	0	0	0
LE LAVANDOU	0	0	0	0	0
LES SALINS D'HYERES	0	0	0	1	0
JOLIETTE	1	3	12	13	5

L'administration communique des informations aux OS.

- Pour toute nouvelle entrée dans un logement de la Masse un dépôt de garantie sera demandée. Cette garantie s'applique à toute personne faisant une demande de logement de la Masse.
- En 2018 une augmentation des loyers aura lieu afin de s'aligner sur le Prêt Locatif Aidé d'Intégration.
- Il est remis en action les modalités de récupération sur travaux. Suite aux différents travaux réalisés dans certaines Cités de la Masse, l'administration avait mis en place un système financier afin de récupérer les frais engendrés par les travaux appelé « frais de récupération sur travaux ». L'an dernier l'administration avait décidé d'arrêter ce système. Il semblerait qu'il revienne à l'ordre du jour dans les mois à venir.

Par ailleurs, lors du groupe de travail sur les élections qui s'est tenu à la DI le 17/03/2017, l'administration nous a informés des points suivants :

- Cité de Nice : elle va être vendue à la découpe, les locataires ont été contactés par la mairie pour leur demander s'ils étaient acquéreurs, 3 collègues vont racheter l'appartement qu'ils occupent actuellement. Les nouveaux collègues mutés à Nice ne pourront plus bénéficier de logements Masse à Nice, c'est vraiment problématique.
- Port Saint Louis . Les travaux vont s'étaler sur 3 ans. Budget : 1 300 000 €. 2017 : première tranche de travaux : on va régler le problème d'infiltration des eaux. 2018 : réfection de 7 logements. livraison en 2019. 2019 : peinture des façades, menuiseries, volets extérieurs.
- Joliette bât G et K: Le ministère de l'intérieur s'était montré intéressé pour racheter ces deux bâtiments mais faute de moyens financiers ils ne l'ont pas fait. Ils n'ont jamais donné leur réponse à la douane qui a attendu longtemps et perdu du temps. La société ADOMA (public social) est intéressée. Le PLI a réactivé deux autres promoteurs : l'un souhaite louer à des cadres en mobilité, meublés supérieurs. L'autre souhaite faire une résidence étudiante de bon standing. A suivre.

La prochaine commission est prévue le Mercredi 03 Mai 2017.

Solidaires Douanes était représenté par Katia Madier

Des questions? Des remarques ? Une adresse : solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr